



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 20 juin 2016 à 19h

Étaient présents : Mesdames Myriam Rioux, Ève-Marie Grenon, Lucie Sauvé et Lise Beauchemin, ainsi que Messieurs Éric Houle, Marc Bouisset, Daniel Bouchard.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Était absent : Jean Murray

1. Mot de bienvenue

Les membres se souhaitent collectivement la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Ève-Marie Grenon, appuyé par monsieur Daniel Bouchard et unanimement résolu que l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 mai 2016

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par madame Ève-Marie Grenon et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2016 est adopté.

4. Google Drive

4.1. Confirmation des adresses courriels

Les adresses courriel avec lesquelles le dossier Drive a été partagé sont toutes les bonnes. Les membres ayant des difficultés à accéder au contenu du Drive sont invités à communiquer avec Monsieur Charles Leclerc pour assistance.

4.2. Documents à ajouter

Les membres exploreront le Drive à temps perdu et suggéreront des documents à ajouter à Monsieur Charles Leclerc s'ils ont des suggestions.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

5. **Projet «Démystification de l'agriculture» de ProConseil**

Monsieur Charles Leclerc informe les membres que le conseil municipal a adopté une résolution d'appui au projet «Démystification de l'agriculture» de ProConseil suite à la recommandation du CCE. Une copie de cette résolution a été envoyée à Madame Tartera du Groupe ProConseil. Un suivi des développements du projet sera effectué par Monsieur Charles Leclerc et résumé lors des futures rencontres du CCE.

6. **Achat d'un abri pour le CCE par le directeur des loisirs**

Les membres sont informés que suite à la décision du CCE, un abri de 10' x 20' a été acheté par la municipalité et sera disponible pour les événements futurs.

7. **Retour sur la Fête de l'eau du dimanche 5 juin**

Les membres sont informés que l'activité s'est bien déroulée malgré qu'elle ait été écourtée par la pluie. Monsieur Daniel Bouchard a souligné qu'il avait distribué moins de pousses d'arbres que l'année précédente et que c'était probablement dû au mauvais temps. L'activité de pêche s'est également très bien déroulée. Finalement, le COVABAR a tenu un kiosque d'information et de sensibilisation adapté tant aux jeunes qu'aux adultes.

8. **Projet de revégétalisation des rives du secteur des îles Jeanotte et des Cerfs du COVABAR**

Les membres sont informés du projet de revégétalisation des rives du secteur des îles Jeanotte et des Cerfs du COVABAR dans un contexte de protection du Chevalier cuivré et de quatre autres espèces de poissons en péril. Les implications de la résolution du conseil municipal consistent à assister le COVABAR pour :

- Tenir une soirée d'information et de sensibilisation à Saint-Marc-sur-Richelieu à la fin du mois d'août
- Publier deux articles dans le Saint-Marc-quoi?
- Aider financièrement le COVABAR pour l'achat d'arbustes
- Donner un coup de main lors de l'aménagement des rives

Les membres s'entendent pour que le montant de 1000\$ prévu pour ce projet au budget 2016 soit transféré directement au COVABAR afin qu'il puisse acheter des arbustes pour le projet.

Les membres du comité aimeraient voir le plan d'aménagement des terrains municipaux avant l'exécution des travaux afin de pouvoir donner leurs avis. Monsieur Charles Leclerc se chargera de l'envoi lorsqu'il recevra les plans d'aménagement du COVABAR.

Quelques membres du comité ont suggéré d'approcher le propriétaire de la nouvelle habitation en construction sur la rue de l'Anse pour le projet du COVABAR. Il s'agit d'un secteur stratégique qui gagnerait à être intégré au projet dès maintenant. Monsieur Charles Leclerc se charge de vérifier s'il est possible d'intégrer un nouveau terrain au projet et si le propriétaire est volontaire pour participer.

Les membres pensent qu'il serait intéressant d'inviter des bénévoles et possiblement des enfants lors de la plantation des arbustes sur les terrains municipaux. Les élèves de l'école primaire et les jeunes de la Maison des jeunes pourraient également être invités. Monsieur Charles Leclerc effectuera des démarches pour voir s'il est possible d'impliquer des citoyens lors de l'exécution des travaux en fonction de la date de ceux-ci.

Certains membres du comité se questionnent sur le processus d'acceptation des plans d'aménagement de nouvelles constructions et sur le respect des normes de bandes riveraines. Monsieur Charles Leclerc s'informerait sur le sujet et amènerait des réponses lors de la prochaine rencontre du CCE.

9. Accueil du regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu pour rencontrer le CCE

Madame Lucie Sauvé explique aux membres que suite aux diverses annonces du gouvernement provincial visant le développement des hydrocarbures (ex. : projet de loi 106, politique énergétique 2030, etc.), le regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu envisage d'intensifier ses activités. Ce dernier aimerait présenter ses activités au CCE sous forme d'une courte présentation de 20 minutes lors d'une rencontre du comité.

Les membres du CCE sont prêts à accueillir Madame Chantale Gamache, présidente du regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu, afin qu'elle effectue une telle présentation. Monsieur Daniel Bouchard précise que le conseil municipal a discuté de cette présentation et qu'il est d'accord à ce qu'elle ait lieu à condition qu'il n'y soit question que de dossiers environnementaux.

Les membres s'entendent pour dire que la rencontre du mois d'août serait probablement un bon moment pour cette présentation.

Monsieur Charles Leclerc entrera en contact avec Madame Chantale Gamache afin d'organiser cette présentation.

10. Suivi de la politique environnementale

Les membres sont informés que les actions prévues dans la politique environnementale ont déjà été priorisées par le comité dans le passé. Le travail à faire consisterait à relire chacune des actions prioritaires et à vérifier lesquelles ont été effectuées et lesquelles restent à faire. Ce serait également l'occasion d'ajuster les priorités citoyennes.

Considérant le temps que prendrait l'étude de ces actions en comité, il est proposé de reporter à la prochaine rencontre la révision de ces actions. Ainsi, les membres auront eu tout le loisir de se familiariser avec les actions prioritaires pour la rencontre du juillet.

Le tableau Excel des actions priorisées sera disponible sur Google Drive et tous les membres devront avoir lu les actions prioritaires et noté leurs commentaires pour la prochaine rencontre.

11. Vérification des évènements écoresponsables

Les membres s'entendent pour dire qu'il serait intéressant de souligner les efforts des organisateurs d'évènements visant l'écoresponsabilité en publiant des articles dans le Saint-Marc-Quoi? par exemple. Cela permettrait d'encourager tous les organisateurs d'évènement à considérer cette voie. Il serait également possible de remettre un prix annuel à l'évènement le plus responsable.

Cependant, il est nécessaire de vérifier les aspects écoresponsables d'un évènement avant d'affirmer qu'il est écoresponsable. Les membres proposent ainsi de visiter informellement les évènements tenus à Saint-Marc-sur-Richelieu et d'évaluer sur place quels aspects d'un évènement écoresponsable ont été mis en place à l'aide d'une grille de critères basée sur le Guide d'organisation d'évènements écoresponsable de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Ce processus de vérification doit nécessairement être effectué en partenariat avec les organisateurs de l'évènement afin de cibler les aspects où plus d'efforts ont été déployés et de favoriser l'amélioration continue. Les organisateurs doivent également pouvoir orienter le contenu d'éventuels articles au sujet de leur évènement.

Monsieur Éric Houle et Madame Myriam Rioux s'engagent à tenter l'expérience de vérification d'évènements et à partager leurs expériences lors de la prochaine rencontre du CCE.

12. Varia

12.1. Monsieur Marc Bouisset suggère fortement d'aller voir le film «Demain»

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

12.2. Dossier de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire aux UV des installations sanitaires

Madame Lucie Sauvé informe les membres qu'un rappel a été fait auprès des clients de Bionest au sujet d'un ajustement nécessaire à la pompe à air. Elle informe également, que suite au premier entretien de la lampe UV du système installé à son domicile, l'alarme du système s'est déclenché à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'un nouvel ajustement ait lieu pour régler le problème. Ces informations tendent à confirmer que le système de fosses septiques imposé aux résidents des maisons isolées de Saint-Marc présente un niveau de complexité dont la pertinence est discutable. Le monopole des compagnies d'installation et d'entretien de ces systèmes très coûteux à l'installation et à l'entretien doit rester un sujet de préoccupation pour la municipalité. Il importe d'assurer un suivi de ce dossier.

12.3. Collecte des gros rebuts à des fins de réemploi ou à l'écocentre

Madame Lise Beauchemin souligne qu'il serait intéressant que les citoyens aient accès à une collecte des gros rebuts destinée au réemploi ou à l'écocentre plutôt qu'à l'enfouissement.

Considérant que la gestion des matières résiduelles est une compétence de la MRC, qu'il n'y a qu'un seul contrat de collecte des déchets pour tout le territoire et que ce ne sont pas toutes les municipalités qui ont accès à un écocentre, Madame Ève-Marie Grenon et Monsieur Daniel Bouchard se questionnent quant à la faisabilité d'une telle collecte.

Monsieur Daniel Bouchard va s'informer auprès de la MRC Marguerite-d'Youville pour savoir si le projet-pilote de l'écocentre de Varennes concernant le ramassage d'encombrants a été mis en place et quels étaient les résultats si c'était le cas.

L'existence d'un bottin des récupérateurs local est rappelée aux membres du comité. Un rappel sera également publié dans le Saint-Marc-Quoi? par Monsieur Charles Leclerc.

12.4. Vente de garage généralisée sans permis l'espace d'une fin de semaine

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

12.5. Avertissement d'épandage de pesticide auparavant par médias (ex. : info-lettre)

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CCE aura lieu le 18 juillet 2016 à 19h.

Monsieur Leclerc créera un questionnaire Doodle pour déterminer à laquelle des dates suivantes sera tenue la rencontre du CCE du mois d'août :

- 15 août
- 22 août
- 29 août

14. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h05.